



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 23 Février 2023

Présidence : M. Jean-Claude Merminod

Objet : Préavis n° 2023/02 - Cheminement de mobilité douce Stand-Crêts – Crédit de construction

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2023/02,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

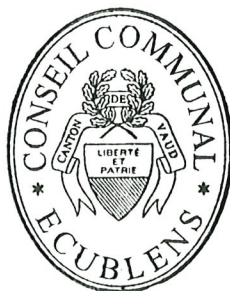
d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 530'000.-** (cinq cent trente mille francs) pour la réalisation d'un cheminement piétons et vélos reliant les chemins du Stand, des Vignes ainsi que des Crêts.

Cette dépense sera couverte par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 420 « Service de l'urbanisme » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 420.5010.178 « Voie verte – tronçon Stand-Crêts ».

Ainsi délibéré en séance du 23 février 2023.

Le Président

Jean-Claude Merminod



La Secrétaire

Gaëlle Weissert